

RÈGLEMENT JEU / 50 ANS BBC

Article 1 :

Du 25 octobre au 20 novembre 2021, la société Baby Coque située à Ballaison organise un jeu gratuit en partenariat avec la société La Mère Gaud.

Article 2 :

Les dotations sont composées de :

- 10 repas dégustations chez la Mère Gaud pour 4 personnes d'une valeur indicative unitaire de 32€ incluant : entrée, plat et dessert ; hors boisson ; valable jusqu'en 2023.
- 40 lots secondaires d'une valeur indicative unitaire de 15€ : On m'appelle "la mère Gaud" ; le livre de Renée Gaud et Gérard Brandelet.

Pour jouer, c'est simple, il suffit de remplir le quizz qui se trouve dans les boîtes d'œufs Baby Coque (dans les packs de 18 œufs SOL datés du jour de ponte), et de nous l'envoyer avant le 27/11/2021 cachet de la poste faisant foi à l'adresse suivante : Baby Coque - Jeu 50 ans - 260 route des Voirons, 74140 Ballaison.

Tout formulaire incomplet sera considéré comme nul. Un seul bulletin de participation par enveloppe.

Article 3 :

Un tirage au sort sera réalisé parmi l'ensemble des bulletins de participation reçus par voie postale comportant les bonnes réponses, et déterminera les heureux gagnants.

Le tirage au sort aura lieu le 30 novembre 2021 et permettra de déterminer les gagnants qui se verront envoyer :

- 10 VOUCHER repas dégustations chez la mère Gaud pour 4 personnes d'une valeur indicative unitaire de 32€ incluant : entrée, plat et dessert; hors boisson; valable jusqu'en 2023.
- 40 livres d'une valeur indicative unitaire de 15€ : On m'appelle "la mère Gaud" de Renée Gaud et Gérard Brandelet.

Un seul participant par foyer, même nom, même adresse postale par enveloppe. La participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas jouer sous plusieurs pseudos ou pour le compte d'autres participants.

Les gagnants seront informés personnellement par mail et recevront leurs dotations par lettre recommandée, dès qu'ils auront confirmé leurs adresses postales.

Les gagnants font élection de domicile à l'adresse déclarée dans le bulletin de participation.

Article 4 :

Les dotations ne sont ni échangeables, ni négociables, ni revendables. Tout formulaire incomplet sera considéré comme nul. Les lots gagnés par des participants dont les coordonnées seraient incomplètes ou erronées seront remis en jeu. A l'issue de la participation au jeu, la société Baby Coque ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable en cas de perte et/ou de détérioration des lots par les services de La Poste et/ou en cas de fonctionnement défectueux des services de La Poste et/ou en cas de changement d'adresse ou d'indication d'une mauvaise adresse postale par le gagnant.

Article 5 :

Le règlement complet de cette opération est déposé à la SELARL Officialis, LAURENT AUGUSTIN PARISOT, Huissiers de justice associés à Annecy (74). Consultable sur le site:

<http://www.babycoque.fr/>

Il sera également envoyé à titre gratuit à toute personne qui en fera la demande à l'adresse suivante : Baby Coque - Jeu 50 ans - 260 route des Voirons, 74140 Ballaison.

Une seule demande par enveloppe et par foyer (même nom, même adresse). Remboursement du timbre au tarif lent en vigueur, sur demande.

Article 6 :

La liste des gagnants pourra être diffusée sur le site : <http://www.babycoque.fr/>.

Ainsi que sur la page Facebook et Instagram de Baby Coque.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives qui vous concernent (art.3 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 Janvier 1978) en écrivant à l'adresse suivante : Baby Coque - Jeu 50 ans - 260 route des Voirons, 74140 Ballaison.

Article 7 :

Le simple fait de participer au jeu implique l'acceptation pure et simple du règlement et l'arbitrage en dernier ressort de l'huissier de justice. En cas de contestation du règlement, seul sera recevable un courrier recommandé avec avis de réception dans un délai d'un mois après la clôture du jeu.

Les organisateurs se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler ce jeu si les circonstances l'exigent. Leur responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Article 8 :

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de l'opération. Elles sont destinées à la société Baby Coque et pourront être utilisées à des fins commerciales. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de modification, rectification et de suppression des données nominatives qui le concerne (art.3 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 Janvier 1978) en écrivant à l'adresse suivante : Baby Coque - Jeu 50 ans - 260 route des Voirons, 74140 Ballaison.